

CONSERVATOIRE DE CANNES

ÉTABLISSEMENT MUNICIPAL CLASSE A RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL
PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

ATTENTION

Dossier de candidature à déposer à
l'accueil du Conservatoire

jusqu'au **13 Décembre 2025**.

Tout dossier incomplet sera refusé. Passé le délai,
l'élève pourra continuer en cursus traditionnel.

DOSSIER DE CANDIDATURE EN CLASSE A AMENAGEMENTS D'HORAIRES ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

VEUILLEZ COMPLÉTER CE DOSSIER EN CAPITALES D'IMPRIMERIE

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Dossier déposé le :

.....

NOM DE L'ÉLÈVE :

PRÉNOM :

NÉ(E) LE :

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Établissement dans lequel sera scolarisé l'élève en 2026-2027 :

☐ Collège Capron

☐ Collège Les Mûriers

☐ Collège Gérard Philipe (6^{ème} uniquement)

☐ Collège Sainte-Marie

☐ Collège Stanislas

☐ Collège du Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower

☐ Lycée du Pôle National Supérieur de Danse Rosella Hightower - Niveau ☐ Seconde ☐ 1^{ère} ☐ Terminale

Niveau ☐ 6^{ème} ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème}

DISCIPLINES MUSICALES ÉTUDIÉES EN 2026-2027

Lister (à l'exception de la Formation Musicale, et de la pratique collective de la discipline AH, obligatoires et imposées) :

DOMINANTE instrumentale ou vocale :

2^{ème} discipline (s'il y a lieu) :

3^{ème} discipline (s'il y a lieu) :

Pour les candidats extérieurs au Conservatoire de Cannes, merci de préciser les niveaux atteints et de fournir des justificatifs.

COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX DE L'ÉLÈVE :

NOMS ET PRÉNOMS :

ADRESSE DOMICILE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TÉLÉPHONE DOMICILE ou TRAVAIL :

TÉLÉPHONE PORTABLE :

E-MAIL :

Veuillez informer le Conservatoire de toute modification de coordonnée. Dans le cas contraire, vous risquez de ne pas être informé.

INFORMATIONS



IMPORTANT

Ce dossier de candidature n'entérine pas l'inscription de l'élève au Conservatoire pour l'année scolaire 2026-2027. Dans tous les cas, il sera impératif de procéder à une réinscription ou une préinscription administrative en mai - juin 2026 sur la page du Conservatoire de Musique du site de la Mairie de Cannes www.cannes.com

Tout élève inscrit dans un dispositif d'aménagement horaire au conservatoire est tenu de consacrer le temps libéré par son collège ou lycée aux activités du conservatoire si elles sont proposées sur ce même temps.

AUDITIONS

Obligatoires pour tout candidat, elles auront lieu le 9 ou le 10 février 2026 pour les élèves déjà inscrits en A.H. en 2025-2026 et le 11 février pour les nouveaux candidats.

**ÉLÈVES QUI SERONT SCOLARISÉS EN 2026-2027 AU COLLÈGE CAPRON,
GERARD PHILIPPE, L'INSTITUTION SAINTE-MARIE, L'INSTITUT STANISLAS
OU AU PNSD ROSELLA HIGHTOWER**

Il appartient aux responsables des élèves de se rapprocher des collèges pour procéder à leur inscription et demander spécifiquement la classe à aménagement horaire.

L'administration du Conservatoire communiquera aux collèges la liste des élèves dont le projet de suivi d'un cursus en aménagements horaires sera soutenu.

ÉLÈVES QUI SERONT SCOLARISÉS EN 2026-2027 AU COLLÈGE LES MÛRIERS

Il appartient aux responsables des élèves de se rapprocher du collège pour procéder à leur inscription.

Indépendamment de cette inscription, un dossier de candidature en classe AH au collège devra être complété et ramené au Conservatoire. Nous vous inviterons à venir le récupérer dès que le collège nous les aura transmis (vers mai 2026).

Une commission formée par les responsables du collège et ceux du conservatoire étudiera les dossiers des élèves dont le projet d'intégration dans une classe à aménagement horaire sera soutenu par le conservatoire.

La décision définitive d'intégration de l'élève dans une classe à aménagement horaire sera communiquée aux responsables au cours du mois de mai.

Attention, par défaut, le collège ne peut accepter de dossier en dehors de son secteur.